

RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL

le 21 mars 2007, la CFTC a été reçue par le nouveau directeur général de la Caisse des dépôts M. Augustin de ROMANET.

Cette rencontre a été l'occasion pour notre organisation syndicale de faire un rapide tour d'horizon des principaux dossiers en cours à la Caisse des dépôts.

Après avoir rappelé le rôle important et les grands métiers de notre institution publique, nous avons mis l'accent sur les résultats 2006 significatifs et avons évoqué la légitime revendication du personnel de voir augmenter les sommes versées au titre de l'intéressement à 7% de la masse salariale contre 4,5% actuellement ; abstraction faite des futures discussions à venir sur le PERCO (plan épargne retraite collectif).

Nous avons rappelé que la CFTC a pris une part active aux différents accords engagés sur la période 2006-2008 (handicapés, égalité homme / femme, formation, COSOG et plus globalement accord cadre)

Nous avons évoqué nos inquiétudes sur les emplois et les effectifs compte tenu de l'objectif affiché de développer de nouvelles activités (nouveaux mandats de gestion...).

Nous avons fait part de notre déception de voir qu'il n'avait pas été tenu compte des revendications formulées par les organisations syndicales lors des deux précédentes négociations de la NAO (négociation annuelle obligatoire) pour les agents de droits privés.

Enfin, nous avons fait état de la situation préoccupante de la MPCDC depuis la remise en cause de l'arrêté CHAZELLES qui permettait, aux mutuelles de fonctionnaires, d'être subventionnées par l'Etat, à hauteur de 25% au maximum.

Compte tenu du temps imparti à chaque délégation, il a été difficile de faire un état des lieux exhaustif des différents dossiers à la CDC; pour autant nous avons trouvé M. le directeur général réceptif à nos remarques.



Elections COSOG: small is beautiful @

Les premières élections pour le COSOG qui se sont déroulées du 22 au 29 mars 2007 ont livré leur verdict.

Syndicats	Voix	%
CFDT	1255	29,56%
UAI	1159	27,30%
CGT	753	17,74%
SUD	334	7,87%
FO	291	6,86%
CGC	251	5,91%
CFTC	202	4,76%

Ces élections ont été marquées par une forte participation du personnel près de 66% (4245 votants sur 6581 inscrits).

CFDT et UAI totalisent à eux deux 56,86% des suffrages.

La CFTC sans avoir fait de liste commune, obtient 202 voix au niveau national soit 4,76% des suffrage; il est à noter un score de 6,54% soit 152 voix sur Paris/Ile de France ce que nous considérons comme un véritable encouragement pour le travail syndical développé par la nouvelle équipe ces derniers mois.

Au cours de ce mandat, la CFTC continuera de se montrer un partenaire loyal avec comme credo la volonté de construire un COSOG le plus au coeur des aspirations du personnel.

Bien évidemment, la CFTC tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont pris part à ce scrutin et plus particulièrement celles qui lui ont témoigné leur confiance.